Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Devis pas signé travaux realisé

Par alice1975

Bonjour

L´enterprise que le syndic a embauché pour realiser des travaux dans notre appartement à cause d´une merule nous reclame 2000 euros pour les travaux peinture qu a realisé.
La peinture n´était pas prise en charge pour l´assurance copropieté donc c´était a nous de le faire,
J ai parlé une fois avec le patrón et jamais j´ai eu le devis et il dit que moi j´ai donné l´accord verbal.
Il a compris ce que il voulait comprendre et maintenant on a reçu une lettre recommandé qu si on ne pait pas pour le premier fevrier il va aller par la voie judiciare. Qu´est ce qu´on pourrait faire?

Merci d´avance